

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1018 Décisions concernant les Ministères

n° 1018

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 septembre 1960

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro

31 octobre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de deux cent mille francs (200.000) est accordée à la Coopérative des Pêcheurs de Djibouti. La dépense est imputable au Budget local de la Côte Française des Somalis,

chapitre 8, article 2, § 2B, rubrique 4.